

Organisation pédagogique 25-26

> Les parcours au Conservatoire (voir tableau correspondant)

- **L'éveil musical : la voie d'entrée pour les enfants en grande section et en CP**, il vise à affiner la sensibilité musicale, la perception auditive et le sens rythmique, ainsi qu'à développer la curiosité, l'expression et la maîtrise du corps sur une séance de 45 minutes à 1h avec un musicien intervenant en milieu scolaire (DUMISTE).

Les cours d'instruments et de formation musicale sont organisés en 3 cycles, dont la durée peut varier en fonction des acquis. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisitions et de participations à des concerts lors de la saison de diffusion de l'établissement.

- **Le cycle 1** est une période de découverte, d'appropriation et de construction de la motivation. L'élève acquiert les bases de la pratique et du langage musical en développant sa sensibilité artistique. Des outils lui sont proposés selon les disciplines choisies afin qu'il puisse structurer sa pratique de la musique classique à contemporaine, des musiques actuelles amplifiées, du jazz... Une évaluation de fin de 1^{er} cycle lui est proposée au bout de 4 ans environ, en fonction des acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 2** est une période d'approfondissement et de développement des compétences : les connaissances et la technique s'étendent, un niveau relatif de maîtrise et d'autonomie est atteint, nourri par l'expérience de divers répertoires et situations de jeu collectif. Il est accessible avec une validation de fin de 1^{er} cycle. Un passage d'examen de fin de 2^{ème} cycle est proposé au bout de 3 ans environ en fonction des acquis, du profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 3** est le stade du perfectionnement et de la formation d'amateurs de niveau confirmé : l'élève devient autonome, il connaît l'ensemble des aspects techniques de sa discipline, sa personnalité artistique s'est affirmée, il évolue dans une ou plusieurs pratiques amateurs en construisant ses choix et ses projets musicaux. Il est accessible avec une validation de fin de 2^e cycle. Un Certificat d'Etudes Musicales (CEM) est délivré selon le résultat des évaluations proposées au bout de 3 ans environ en fonction des acquis, du profil de l'élève et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le parcours personnalisé (hors cursus)** : après la validation de la fin de 1^{er} cycle en Formation Musicale et en instrument, ou sur dérogation dûment justifiée et validée par la direction ; il est possible de sortir du cursus traditionnel et de continuer son parcours uniquement dans un cours d'instrument (sans Formation Musicale, ni pratique collective) pendant 2 ans au maximum. L'élève doit toutefois s'engager à participer au moins une fois par an à un concert de la saison du Conservatoire. La durée du parcours personnalisé peut être allongée à 4 ans si l'élève s'inscrit à une ou plusieurs pratiques collectives en parallèle de son cours d'instrument (là encore, sans la contrainte de la Formation Musicale).
- **Le groupe amateur autonome** : il répète dans un studio équipé et bénéficie d'un suivi pour venir jouer dans le cadre de la saison du Conservatoire ou de la Ville. Des échanges pédagogiques avec les classes sont encouragés et très appréciés.

> La Formation musicale (détails des cours, créneaux et salles dans le planning correspondant)

La formation musicale regroupe un ensemble d'apprentissages indispensables à la formation des musiciens : éducation de l'oreille et du sens rythmique, acquisition des bases théoriques et culturelles, apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle est donc indissociable de l'apprentissage instrumental jusqu'à la validation du 2^{ème} cycle. Le 3^{ème} cycle en Formation Musicale est destiné aux élèves qui poursuivent l'apprentissage de leur instrument dans ce même cycle, ainsi qu'à ceux qui souhaitent tout simplement continuer à acquérir une solide culture musicale générale.

FM BATTEUR.EUSES 2^{ème} CYCLE : en remplacement du tronc commun (2C1, 2C2 ou 2C3), cours orienté pour les rythmiciens (batterie et percussionnistes) et les élèves désireux de poursuivre la Formation Musicale par le biais des rythmes du monde et de sa science. Appropriation avec le corps, le chant, l'écrit, l'oreille, le mouvement ou l'instrument. Travail des phrases rythmiques, polyrythmie, clave, lecture, relevé, jeu collectif... etc.

BONUS FM : cours complémentaires au cours général de Formation Musicale (*liste ci-après*). Ils vous permettront d'acquérir de nouveaux savoir-faire bénéfiques à votre parcours de musicien en 2^{ème} et 3^{ème} cycles pour envisager d'autres approches de la pratique musicale. Non-obligatoires, ces cours peuvent être suivis en complément du tronc commun ou seul(s).

- **Histoire de la musique** : parcourir les grands courants musicaux pour mieux comprendre leur évolution et la façon de s'exprimer dans une époque, un style ou une forme.
- **Écriture et arrangement** : composer ou arranger de la musique nécessite la plupart du temps de passer par l'écriture et se familiariser avec les règles du langage tonal (harmonie, polyphonie, instruments transpositeurs, style musical...).
- **Harmonie jazz niveaux I & II** : travail de l'harmonie (connaître les accords, comprendre leur enchaînement...), construction des *voicings*, analyse de morceaux, relevé et analyse de solos.
- **Musique assistée par ordinateur (MAO)** : entre création sonore et musiques électroniques, édition de partitions (Musescore), initiation à l'enregistrement, la boucle, le sample, le multipiste... (Ableton Live). Possibilité de venir avec son propre ordinateur portable (6 PC équipés dans la salle).

➤ La pratique instrumentale (à partir de 7 ans)

Liste des instruments enseignés au conservatoire : alto, basse, batterie, clarinette, contrebasse, cor d'harmonie, flûte traversière, guitare, guitare électrique, hautbois, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

- **Le parcours 'découverte'** : il s'adresse aux élèves qui ne pratiquent pas encore d'instrument. En plus de leur cours de formation musicale, ils participent tout au long de l'année à des séances de découverte instrumentale, proposées chaque semaine, dans la plupart des disciplines. Ces séances permettent de découvrir une grande variété d'instruments, y compris des instruments moins connus, afin de faire un choix réfléchi pour l'année suivante. Inscription à partir de début octobre et à chaque trimestre, sur un tableau imprimé à cet effet et affiché au Conservatoire.

Pour les enfants, la taille ou la dentition peuvent poser des difficultés provisoires avec certains instruments. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'administration.

Les cours sont majoritairement dispensés de manière individuelle, mais peuvent être collectifs selon l'organisation pédagogique de chaque discipline. La durée du cours varie en fonction de l'évolution de l'élève dans son cursus : 1^{er} cycle : 30 min/semaine. ; 2^{ème} cycle : 40 min/semaine ; 3^{ème} cycle : 1h/semaine

Le cours global (poly-sons) : ce dispositif est l'occasion de profiter de 2 cours collectifs d'instrument et de Formation Musicale dans la semaine. Cette pédagogie de groupe est accessible sur proposition des enseignant·e·s.

Le Conservatoire propose des locations d'instruments pour les premières années, dans la limite des disponibilités, pour tous les instruments enseignés à l'exception des pianos et batteries.

Il est demandé aux élèves majeurs de souscrire une assurance individuelle (responsabilité civile) couvrant tous dommages corporels ou matériels (dont instruments de musique) occasionnés à un tiers. Les parents des élèves mineurs doivent disposer d'une telle assurance.

Différentes solutions existent pour s'équiper : achat neuf, occasion, location avec option d'achat. Les enseignants sont là pour vous conseiller et vous guider, n'hésitez pas à les solliciter avant toute décision d'achat.

> **Les pratiques collectives** (voir le planning correspondant)

Prolongement naturel de l'apprentissage musical, le jeu collectif est fortement encouragé dès les débuts et doit jouer un rôle central tout au long de la pratique artistique de l'élève. Les chorales, ateliers, ensembles et orchestres sont aussi ouverts comme activités à part entière aux chanteurs ou instrumentistes qui souhaitent une pratique collective de la musique.

Les niveaux et tranches d'âges sont donnés à titre indicatif. Les inscriptions se font en fonction des places disponibles et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

- **Ateliers Jazz** : accessible aux instrumentistes et chanteurs ayant un niveau de pratique équivalent au moins à un début de 2^e cycle, les ateliers se déroulent en groupes, sur des séances d'1h30 hebdomadaires. Ils permettent d'aborder les éléments constitutifs du langage jazz (rythme, harmonie, phrasé), les différents styles, et bien sûr l'improvisation. En complément, des cours d'harmonie jazz (théorie et écriture – cf. *Bonus FM*) sont proposés à raison d'1h par semaine. La validation d'au moins une année d'harmonie est obligatoire.
- **Musiques actuelles amplifiées (MAA)** : pratique en groupe et travail d'un répertoire issu des musiques pop, rock, soul et R&B. Au même titre que la musique de chambre et l'atelier jazz, les MAA nécessitent de savoir jouer ensemble et de maîtriser le langage et la codification de ces musiques.
- **Musique de chambre** : travail du répertoire en petit ensemble, ouvert toutes les classes du département musique classique à contemporaine, à partir du 2^{ème} cycle.
- **Art lyrique** : à partir de la maturité vocale (14 ans environ), ils sont organisés en groupes de niveaux, d'une durée hebdomadaire d'1h. Ce sont des cours collectifs (10-15 chanteur·euse·s) centrés sur la maîtrise du chant lyrique, son répertoire et son ouverture au théâtre par un travail de préparation à la scène.
- **Chant musiques actuelles** : ce sont des cours collectifs (10-15 chanteur·euse·s) ouverts aux répertoires jazz et musiques actuelles (chanson, variétés, pop, rock, slam, ...) et accessibles à partir de la maturité vocale (14 ans environ).
- **Musique inclusive** : pratique musicale proposée aux personnes en situation de handicap à partir de 7 ans, avec une pédagogie personnalisée et des outils appropriés et assurée par un enseignant spécialisé. Les ateliers sont conçus pour répondre à la diversité des situations, des profils, des âges et des projets. Ils peuvent être collectifs ou semi-collectifs sur des séances de 45 mn à 1h ; ou individuels sur des séances de 30 mn. Un parcours adapté peut être proposé pour intégrer un cours d'instrument en accord avec le référent.
- **Cirque en musique** : activité « hors-les-murs », cet atelier accessible aux débutants propose de mêler la musique et les arts du cirque pour créer un spectacle de fin d'année en collaboration avec Sol'Air. Un groupe de 14 collégiens (7 du Conservatoire et 7 de Sol'Air) sera constitué selon la motivation et les aptitudes physiques et musicales : il est demandé à chacun d'être autant impliqué sur ces 2 spécialités artistiques. Encadré par une enseignante et un circassien. Lieu de répétition : école de cirque Sol'Air (316 rue Aristide Briand, Tourlaville, 50110 Cherbourg-en-Cotentin).
- **Beatbox** : pratique issue du monde hip-hop, c'est l'imitation d'instruments par la voix avec l'utilisation d'un boucleur pour l'enregistrement et l'ouverture à l'écriture de textes.
- **Piano-voix** : destiné à ceux qui ont au moins 3 ans de pratique en piano ou aux chanteurs de tous niveaux, cet atelier se concentre sur le travail de l'accompagnement vocal, avec une orientation vers les musiques actuelles.
- **Percussions du monde** : travail des rythmes traditionnels, des claves et de la polyrythmie autour des percussions et des éléments de batterie.
- **Atelier inclusif percussions** : atelier de percussions africaines pour s'initier aux rythmes, mémoriser un répertoire, dans un esprit de partage et de convivialité afin de mélanger les publics.

- **Opéra les Babouches** : nul besoin d'avoir des notions musicales pour faire partie de cette activité « hors-les-murs », juste l'envie de partager sa voix et de découvrir les créations spécialement écrites pour ce projet. Favoriser l'épanouissement de l'enfant par la pratique du chant et du théâtre est l'objectif principal de cet atelier. Un spectacle a lieu chaque fin d'année sur une scène de la ville. L'occasion pour les jeunes chanteurs de découvrir les métiers du spectacle : metteur en scène, costumier, décorateur... etc.
- **Ateliers théâtre** : ils proposent une initiation aux composantes essentielles du jeu de l'acteur : écouter, observer, s'inscrire dans l'ici et maintenant, utiliser le corps dans l'espace, accorder sa respiration, placer sa voix, comprendre une situation, jouer avec ses émotions et travailler en équipe. Une restitution publique de ce travail a lieu chaque fin d'année sur une des scènes de la ville.

> Participations aux concerts & projets :

L'engagement dans la vie de l'établissement est important pour valoriser la pratique artistique et l'ouverture culturelle. Cela passe par la participation aux concerts, de petite ou grande envergure, organisés dans le cadre de la saison de diffusion du Conservatoire. Ces moments favorisent les liens et échanges entre les élèves, les disciplines, les esthétiques et les publics afin de promouvoir une culture pour tous. Au-delà des cours, votre formation passe également par l'expérience de spectateur, en assistant à des concerts, spectacles, performances ou expositions proposés par les structures culturelles du territoire telles que : l'espace Buisson, le trident, la Brèche, l'Esam, les musées, l'arthothèque, l'Autre Lieu, le Point du Jour, l'AMAC, l'orchestre de Cherbourg-en-Cotentin... etc.

> Emplois du temps

- **Cours collectifs** (formation musicale et pratiques collectives) : le planning varie d'une année à l'autre mais celui-ci est disponible sur le site internet du Conservatoire au mois de juin précédent la nouvelle rentrée. Certains groupes d'ateliers (jazz, musique inclusive, musique de chambre, MAA) sont constitués à la rentrée selon les profils et niveaux en lien avec l'enseignant.
- **Pratique instrumentale** : les enseignant·es établissent les créneaux de cours individuels début septembre avec les familles et élèves suite à la réunion de pré-rentrée ou par le biais d'échanges téléphoniques ou de mails.
- **Dans le courant de l'année**, toute absence prévue d'un enseignant ou tout report de cours, vous seront signalés par un mot dans le cahier de liaison, par mail ou par téléphone. En cas d'annulation imprévue d'un cours, l'administration s'efforcera de prévenir les familles par le moyen le plus approprié (mail, sms, téléphone), sans que cela ne constitue une obligation. Les absences des professeurs et les changements de salle éventuels sont notés sur le tableau blanc devant l'accueil.

> Le travail personnel et l'évaluation

Quels que soient le niveau et le projet de l'élève, la régularité de la pratique personnelle et collective est une condition essentielle pour apprendre, progresser et se faire plaisir. Il convient donc de revoir chaque semaine les exercices de formation musicale et de pratiquer régulièrement son instrument suivant les préconisations des enseignants.

Le soutien des parents est un facteur clé de la réussite : s'intéresser aux progrès de son enfant, l'écouter régulièrement, consulter le cahier de liaison, et surtout, ne pas hésiter à solliciter les enseignant·es pour mieux comprendre le travail demandé ou pour échanger sur d'éventuelles difficultés.

L'évaluation fait partie intégrante de tout apprentissage : le suivi régulier des acquis permet d'adapter l'enseignement, de donner des repères aux élèves et d'informer les familles. Elle comprend plusieurs dispositifs complémentaires : le contrôle continu, une évaluation annuelle en formation instrumentale et des examens de fin de cycle en formation instrumentale et en Formation Musicale. En fin d'année, les enseignant·es établissent des bulletins de liaison, qui fournissent aux familles un bilan de l'année écoulée et les orientations pour la suite du parcours.